



**Titre : référencements en cas de préparation autonome à l'épreuve d'aptitude**

|                  |                                                                    |                 |                   |             |
|------------------|--------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------------|-------------|
| Rédigé par : LVC | Processus : CAP - SEFRI                                            |                 |                   |             |
| No : 1           | Distribution : participants, organisation OrTra, formateurs, SEFRI |                 |                   |             |
| Version No : 1   | Du : 19.09.2021                                                    | Validé par : SD | Libéré: sept 2021 | Revue: 2022 |

*équivalence CAP AEPE 2019 et CAP PE 2005 – CFC ASE orientation enfance*

### Principe général

Au sens de la directive CE 2005/36/CE<sup>1</sup> du 7.9.2005, vous avez demandé au SEFRI d'établir une équivalence entre votre CAP PE / AEPE et le CFC d'Assistant-e Socio Educatif/ve<sup>2</sup>.

En tant qu'organisation du monde du travail compétente<sup>3</sup>, l'OrTra Neuchâtel santé-social a été mandatée par le SEFRI pour:

- a) mettre en œuvre les processus qui vous permettront de combler les lacunes mises en évidence
- b) constater le cas échéant ce que vous mettez en œuvre pour combler ces lacunes essentielles. En tant qu'organisation spécialiste du domaine santé-social, nous rendons ensuite compte au SEFRI. Le SEFRI reste en tout temps l'organe de décision quant à votre demande.

Vous pouvez vous préparer à une épreuve d'aptitude de manière autonome, en achetant et étudiant le support didactique CFC ASE Connaissances Professionnelles (OrFo 2011, mise à jour 2016). Ce support est disponible auprès des éditions Careum-Verlag, Moussonstrasse 4, 8044 Zürich.

Les éditions Careum proposent désormais certains éléments de la version 2011 enfance mise à jour 2016 seulement en format numérique. Voici comment accéder simplement à l'offre de careum:

1. Careum-verlag.ch
2. Dans le champ de recherche, tapez ASE
3. Cherchez une offre appelée "ASE connaissances professionnelles", Support didactique 2011 BUNDLE.
4. Vous pouvez alors placer dans le panier d'achat le-s cahier-s que vous souhaitez obtenir.

Nous vous proposons à la fois des références spécifiques au domaine de l'enfance, et quelques extractions plus générales, appelées "généralistes". Careum vous propose les références "enfance" sur son site internet. Les références "généralistes" sont plus rares, si vous en trouvez par d'anciens collègues, vous pouvez les utiliser.

<sup>1</sup> Plus particulièrement ses art. 1, 13, 14.

<sup>2</sup> OFPiASE du 16 juin 2005, état 1.1.2018

<sup>3</sup> LFPr du 13 décembre 2002, art. 1 sqq.

## PAR THÈME

Les thèmes à préparer se centrent autour de 4 piliers

1. Bases psycho (bp),
2. Activités quotidiennes, analyses de situation (aq-as),
3. Institutions de l'enfance en Suisse (ies)
4. Politique familiale en Suisse (pfs).

Tous les contenus sont corrélés avec des matières essentielles du CFC d'Assistant Socio-Educatif<sup>4</sup>.

Pour votre préparation personnelle, une liste des chapitres les plus utiles des careums vous est fournie, pour chaque thème.

### **Thème: DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT DE 6 À 12 ANS (BP)**

*La thématique aborde le développement moteur, affectif, cognitif et social des enfants de 6-12 ans. Motricité fine-globale, rapport enfant-enfant, rapport enfant-adulte. Développement moral, relation au groupe, aux parents, vie en communauté dans les lieux d'accueil de l'enfance, et votre posture professionnelle face à cet âge. Motricité fine-globale, rapport enfant-enfant, rapport enfant-adulte.*

|                            |                              |  |
|----------------------------|------------------------------|--|
| Careum H, 2011 enfance     | Psychologie du développement |  |
| Careum G, 2011 généraliste | psychologie                  |  |

---

<sup>4</sup> OrFo CFC ASE, 16 juin 2005, 412.101.220.14, et son plan de formation.

## **Thème: OBSERVER LES 6-12 ANS (BP)**

*Cette compétence vous permettra de distinguer perception et observation dans un contexte institutionnel. L'observation comme activité professionnelle: comment observer, quelle analyse, indices de comparaison, comment créer une grille d'observation.*

|                            |                                          |                                      |
|----------------------------|------------------------------------------|--------------------------------------|
| Careum F, 2011 enfance     | Communication, perception et observation |                                      |
| Careum H, 2011 enfance     | Psychologie du développement             | p.H22 Développement de la perception |
| Careum F, 2011 généraliste | Psychologie du développement             | p.GEN F 39 la perception             |

## **Thème: ANIMATION ET PRISE EN CHARGE PÉDAGOGIQUE EN STRUCT. D'ACCUEIL**

**(AQ-AS)** *Dans votre quotidien professionnel, jeux et activités spécifiques pour les 6-12 ans, importance du mouvement, importance du jeu, proposition d'activités favorisant deux types de motricité, mise au clair des principes de sécurité, posture de l'ASE. activités créatives pour les 6-12 ans, matériel de recyclage, reprise du standard SMART, etc...).*

|                            |                                                                                                |                                                                                                                     |
|----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Careum A, 2011 enfance     | Organisation de l'environnement et de la vie quotidienne<br>Accompagner, assister au quotidien | p.A22 L'art, le jeu, l'exercice physique, éléments structurant le quotidien<br>p.A31 Participation à la vie sociale |
| Careum B, 2011 enfance     | Animation, jeux et institution                                                                 |                                                                                                                     |
| Careum J, 2011 généraliste | Technique de travail+                                                                          | p. GEN J 8 Objectifs                                                                                                |

## **Thème: POLITIQUE FAMILIALE SUISSE + PROTECTION DE L'ADULTE ET DE L'ENFANT (PFS)**

*Le thème aborde la notion de mesure protectrice en Suisse, différentes autres mesures légales, etc... Il permet de différencier les curatelles courantes en structure d'accueil, offre un rappel sur la procédure de signalement. Il abordera les limites du droit de transmettre des informations en tant que professionnel du domaine de l'enfance ASE. Sera également abordée l'importance de concilier vie familiale et professionnelle, et les fonctionnements qui en découlent dans votre quotidien professionnel. Le rôle des mamans de jour sera précisé.*

|                            |                                          |                                                                                                                                                                                                                 |
|----------------------------|------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Careum I, 2011 enfance     | Psychologie                              |                                                                                                                                                                                                                 |
| Careum K, 2011 enfance     | Profil professionnel et éthique          | Partie B : Aspect juridiques dans le travail quotidien<br><br>Partie C : L'action éthique dans le travail quotidien<br><br>Partie D : p. K78 texte de loi importants : autorité parentale et mesures tutélaires |
| Careum E, 2011 Généraliste | Communication, perception et observation | p. GEN E 27 La collaboration avec l'entourage                                                                                                                                                                   |

## **Thème: CONDUITE INSTITUTIONNELLE (IES)**

*Ce thème aborde plusieurs spécificités suisses de la conduite institutionnelle, le cahier des charges, ligne pédagogique, code déontologique, colloques, et les différentes fonctions dans une structure d'accueil de l'enfance (qui-fait-quoi / ressources). subventions (contributions parents – communal – canton), et les bases comptables que vous devez connaître comme professionnel.*

|                            |                                  |                                                                     |
|----------------------------|----------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| Careum K, 2011 enfance     | Profil professionnel et éthique  | Partie A : le travail d'accompagnement professionnel                |
| Careum L, 2011 enfance     | Institution avec mission sociale |                                                                     |
| Careum M, 2011 enfance     | Travaux administratif            |                                                                     |
| Careum I, 2011 généraliste | Profil professionnel et éthique  | p.GEN I 4 possibilité de financement de l'assurance-invalidité (AI) |

### **Thème: MILLE-FEUILLE FÉDÉRAL (IES)**

*Ce thème aborde le fonctionnement des institutions suisses dans leur influence concrète sur le quotidien des crèches et parascolaires, et le triptyque confédération-cantons-commune comme influençant beaucoup votre quotidien professionnel. Plusieurs éléments de la Constitution Fédérale spécifiques à l'accueil de l'enfance, et les lois fondant l'accueil, sont présentées.*

|                        |                                                          |                                                                                                                            |
|------------------------|----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Careum A, 2011 enfance | Organisation de l'environnement et de la vie quotidienne | p. A39                                                                                                                     |
| Careum J, 2011 enfance | Sociologie                                               | p. J10 culture « Autre pays, autres mœurs »<br>p. J38 Famille de la « communauté d'habitation » à la « famille patchwork » |
| Careum K, 2011 enfance | Profil professionnel et éthique                          | Partie D : Dispositions fondamentalement de la Constitution fédérale                                                       |

### **Thème: FILIATION ET PROTECTION DE L'ENFANT (PFS)**

*Le thème aborde les conditions suisses d'attribution de l'autorité parentale, le lien de filiation, l'autorité parentale, ses droits et obligations principales en Suisse, la protection de l'enfant sous autorité parentale telle que vous pouvez la rencontrer en structure d'accueil. Travail sur vignettes de situations. Droit fédéral puis droit cantonal, signalement l'autorité.*

|                            |                                 |                                                            |
|----------------------------|---------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Careum G, 2011 enfance     | Les conflits et leurs gestions  | p. G21                                                     |
| Careum K, 2011 enfance     | Profil personnel et éthique     | p. K30 protection des enfants mineurs                      |
| Careum F, 2011 généraliste | Psychologie du développement    | p. GEN F 5 Les changements sociétaux                       |
| Careum H, 2011 généraliste | Profil professionnel et éthique | Partie B Les aspects juridiques du quotidien professionnel |

## **Thème: INDICES DU TROUBLE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT (BP)**

*Le thème explore plusieurs cas de figure courants en structure d'accueil, aborde les critères diagnostics essentiels, les limites de prise en charge pour un ASE, les indices d'alerte, la transmission aux autorités.*

|                      |                                                             |                                                                            |
|----------------------|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| Careum C             | Soin corporels, santé, Accompagner, assister au quotidien   | p.C39 Anatomie, physiologie, pathologie                                    |
| Careum D             | Alimentation et économie familiale<br>Accompagner, assister | p. D54 Troubles du comportement alimentaire                                |
| Careum H             | Psychologie du développement                                | p. H39 trouble du langage                                                  |
| Careum F généraliste | Psychologie du développement                                | 4. l'état du développement et les trouble du développement de p. 23 à p.30 |

## **Thème: PROJET SEMESTRIEL (AQ-AS)**

*Le Projet Semestriel de Savoirsocial est un outil permettant d'organiser des activités dans un standard reconnu dans les structures d'accueil de toute la Suisse. Comment l'élaborer, les 6 grandes phases de sa constitution, le thème doit permettre d'utiliser la fiche de projet sur des activités concrètes rencontrées en institution. Standard SMART)*

*Ce sujet n'est pas abordé in situ dans un careum particulier, et fait partie de la pratique usuelle en entreprise formatrice. En cas de préparation autonome, vous pouvez télécharger la fiche de projet ici: <http://ortra-neuchatel.ch/documents-utiles/documents-ase/> -> projet semestriel, puis le compléter et le faire évaluer par un formateur en entreprise ou autre personne formée.*

## **Thème: ANALYSE DE SÉQUENCE DE TRAVAIL AST (AQ-AS)**

*L'AST est un schéma de fonctionnement enseigné à tous les ASE, vérifié lors des examens finaux, et très demandé par les structures d'accueil. Connaître le fonctionnement, l'expérimenter, rudiments de réflexivité, comment écrire pour se faire comprendre.*

*Trois fiches différentes font partie de la pratique usuelle en entreprise formatrice, et ne font pas partie des sujets abordés par careum. En cas de préparation autonome, vous pouvez télécharger le processus ici: <http://ortra-neuchatel.ch/documents-utiles/documents-ase/> -> analyses de séquence de travail, puis les compléter et faire évaluer par un formateur en entreprise ou autre personne formée.*